



## Priorité 4

# Soutenir la cohésion sanitaire, sociale, culturelle et touristique du territoire



### Objectif spécifique 4.1

**Améliorer l'efficacité et l'intégration des marchés du travail et l'accès à un emploi de qualité par le développement des infrastructures sociales et la promotion de l'économie sociale**

1. Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande sur les marchés du travail transfrontaliers par le développement d'une connaissance ou gestion prévisionnelle des besoins en compétences, en éducation et en formation tout au long de la vie.
2. Développer une offre intégrée d'accompagnement transfrontalier en vue d'accroître la mobilité des travailleurs, des élèves, des étudiants, des stagiaires et des demandeurs d'emploi.